La Liberté de la presse menacée en Martinique

Plusieurs équipes de Martinique la Première ont été entravées dans l'exercice de leurs fonctions ces dernières semaines.

Le SNJ dit STOP !



COUPS DE FEU

À la suite d'une série d'homicides dans le quartier sensible de Terresainvilles, une équipe télé était présente lorsque des coups de feu ont été tirés à son passage.

Après une série de 4 meurtres le week-end du 8/9 Novembre, le préfet a décidé d'imposer un couvre-feu. Arrivée avant le dispositif de sécurité qui entoure le préfet, notre équipe s'est retrouvée seule, sans défense.

Lors de la conférence de rédaction le lendemain des faits le 11 novembre 2026, la réaction de l'un des rédacteurs en chef présents en a surpris plus d'un : *"Ah je n'ai pas pu dormir car mes enfants étaient dehors sur le terrain."*

S'inquiéter pour sa famille est normal, mais l'encadrement doit aussi veiller à ce que les équipes de reportage ne se mettent pas en danger.

Aujourd'hui des questions se posent.

Pourquoi l'équipe n'a-t-elle pas été accompagnée d'une personne chargée d'assurer sa sécurité ? Pourquoi n'a-t-elle pas disposé de matériels de sécurité ?

Quand un élu perd ses nerfs

Samedi 14 novembre, une journaliste, Karen Cassuto, téléphone à Yan Monplaisir (maire LR de Saint-Joseph) pour vérifier une information.

Un directeur d'une société, dont Yan Monplaisir a été la figure emblématique pendant des années, est inquiété dans une affaire de stupéfiants.

Yan Monplaisir s'est violement emporté envers notre collègue et l'a copieusement insultée.

D'ailleurs une partie de ces injures a été confirmée par un rédacteur en chef présent. Il a pu entendre la suite de l'échange.

Ces propos sont inacceptables et indignes d'un élu de la république.

Il n'est pas concevable qu'une journaliste se fasse insulter dans l'exercice de ses fonctions.

Le lendemain, Yan Monplaisir est invité sur le plateau d'une télévision concurrente (ATV) : résultat, 8 mn de plaidoyer pour se victimiser, dénonçant en substance, une volonté de nuire à l'homme politique qu'il est : *"j'ai réagi comme un homme qui s'est senti insulté"*, affirme t'il.

Dirigeant de la société du mis en cause jusqu'en 2017 et actionnaire, il a dit ne pas comprendre pourquoi notre collègue le sollicitait.

Yan Monplaisir dit avoir trouvé curieux qu'une journaliste d'une télévision financée par les fonds publics fasse, selon lui, un amalgame.

Nous exigeons que la direction réclame des excuses publiques de cet élu et accompagne notre collègue, victime de ces insultes.

MILITANTS HOSTILES

Autre épisode montrant la difficulté d'exercer notre métier : l'invitation du Mouvement indépendantiste Martiniquais pour les 90 ans d'Alfred Marie-Jeanne.

Certains militants se sont montrés hostiles envers la presse, tous médias confondus.

Notre collègue journaliste Céline Chalono, venue pour la radio, en a été victime. Certains ont fait comprendre qu'ils refusaient d'être filmés alors même que notre collègue ne disposait d'aucun équipement de tournage. Il a fallu l'intervention de l'un des cadres du mouvement pour calmer le jeu et permettre aux équipes radio et télé d'effectuer leur travail.

Le SNJ tient à dénoncer ces agissements et tire la sonnette d'alarme sur la dégradation du climat dans lequel exercent les journalistes. Le syndicat rappelle que le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est l'une des libertés fondamentales de tout citoyen.

Le SNJ demande à tout un chacun de laisser la presse exercer sa mission, qui est d'informer. Et demande à la direction de soutenir ses équipes lorsqu'elles sont agressées en reportage, que ce soit physiquement, ou verbalement.

Fort-de-France, le 19 novembre 2026

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28